

# DÉLIBÉRATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 janvier 2014- Convocation du 16 janvier 2014

Compte rendu affiché le 31 janvier 2014

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

### Présents

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. GUENNAT, M. AUROY, M. VALETTE, Mme DUMARD, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mme COIN, Mme FERNANDES, Mme ROGER, Mme DEBORDE, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS

### Absents représentés

Mme GOYON par Mme GLATARD, M. CHRETIN par Mme SORREL-DUNAND, Mme ARTETA par Mme ORIOL, Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

### Objet : ligne de trésorerie

Afin d'optimiser la gestion de trésorerie (pour éviter notamment de recourir à l'emprunt pour de simples besoins ponctuels ou dans l'attente d'encaissements de subventions ou d'autres recettes), une ligne de trésorerie a été ouverte.

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2014, les conditions sont les suivantes :

- ▶ Établissement bancaire : CREDIT MUTUEL
- ▶ Montant : 500 000.00 €
- ▶ Taux : Euribor 3 mois + marge de 1.60 point
- ▶ Durée : 1 an du 1<sup>er</sup> Mars 2014 au 28 Février 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la norme comptable et budgétaire M14,
- VU le Budget Primitif,
- **APPROUVE le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse du Crédit Mutuel du Sud-Est pour un an, du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 28 février 2015, suivant les conditions ci-dessus,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 23 janvier 2014

Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 24/01/2014
- Publication ou affichage le 24/01/2014
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 23 janvier 2014

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.

